



Lieu historique national du Canada du Fort-St. James

Plan directeur

2013



Plan directeur du
lieu historique national du Canada du Fort-St. James

Décembre 2013

Also available in English

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2013

Données de catalogage avant publication :

Parcs Canada

Plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-St. James

Également publié en anglais sous le titre :

Fort St. James National Historic Site of Canada Management Plan

N° de catalogue : R61-91/2013F-PDF

ISBN 978-0-660-21116-9

1. Lieu historique national du Canada du Fort-St James (C.-B.)—Gestion.
2. Lieux historiques--Colombie-Britannique--Gestion.
3. Lieux historiques--Canada—Gestion.
- I. Titre.

FC 3814.F67 .P3714 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada du Fort-St. James :

Lieu historique national du Canada du Fort-St. James

C.P. 1148, Fort St. James (Colombie-Britannique) V0J 1P0

N° de téléphone : 250-996-7191

Courriel : stjames@pc.gc.ca

Site Web : www.pc.gc.ca/stjames

Sources des images de la page couverture

Centre : Clint Fraser/Northern BC Tourism

Coin supérieur gauche : Parcs Canada

Section centrale supérieure : Parcs Canada

Coin supérieur droit : Parcs Canada

Avant-propos du directeur général



Depuis plus de cent ans, Parcs Canada administre un réseau qui englobe les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada. Ces trésors procurent à la population canadienne et aux visiteurs des quatre coins de la planète des possibilités exceptionnelles d'**explorer** notre merveilleux pays et de découvrir toute la richesse de son patrimoine culturel et naturel. Ce sont les plus beaux fleurons du Canada, et ils nous ramènent à la signification profonde de notre identité collective.

Les lieux historiques protègent le patrimoine culturel d'importance nationale du Canada et relatent les récits des hommes et des femmes qui ont façonné notre pays et nos valeurs. De plus, ils contribuent à la croissance économique nationale et régionale, à la création de débouchés stimulants pour les Autochtones et les régions rurales ainsi qu'au développement d'une culture de conservation du patrimoine.

Nous offrirons à la population canadienne des occasions exceptionnelles de se rapprocher de leur patrimoine culturel, en entretenant des partenariats avec des citoyens de toutes les régions du pays, en nous attachant à mieux comprendre et à dépasser les attentes d'une population changeante et en adoptant des approches et des méthodes durables.

À l'heure où nous élaborons des plans pour les années à venir, nous pouvons favoriser le maintien de liens durables avec notre patrimoine et amener les visiteurs à profiter de nos aires protégées de manière à **ce qu'elles** soient léguées intactes aux générations futures. Par la découverte et l'apprentissage, nous inspirerons nos enfants à devenir la prochaine génération d'intendants et de promoteurs de notre patrimoine.

Ces valeurs forment le fondement même du nouveau plan directeur du lieu historique national du Fort-St. James. Je tiens à remercier les nombreux citoyens obligeants qui ont contribué à son élaboration, en particulier **l'équipe dévouée de Parcs Canada, ainsi que** les particuliers et les organismes locaux qui ont travaillé sans relâche tout en montrant leur bonne volonté, leur sens de la coopération et leur esprit d'intendance extraordinaire.

C'est dans ce même esprit de partenariat et d'intendance que j'ai l'honneur d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-St. James.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alan Latourelle', written over a horizontal line.

Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada

Recommandations

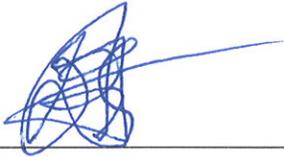


Greg Fenton

Directeur

Unité de gestion du parc national Jasper et du lieu historique national du Fort-St. James

Parcs Canada



Bob Grill

Gestionnaire

Expérience du visiteur et Lieu historique national du Fort-St. James

Parcs Canada

Sommaire

Niché sur les bords du magnifique lac Stuart, le lieu historique national du Canada du Fort-St. James abrite la plus grande collection de bâtiments originaux de la traite des fourrures au Canada. Tout en faisant revivre de manière authentique et divertissante une journée de l'été 1896, il raconte l'histoire de l'un des principaux postes de traite du pays.

Le lieu historique attire des visiteurs d'ici et d'**ailleurs**. Il contribue ainsi à la **diversification de l'économie** et assume un rôle de leader communautaire dans la mise en valeur et la protection du patrimoine culturel du fort St. James. Le lieu historique offre aux résidents du Nord de la Colombie-Britannique une excellente occasion de renouer avec un patrimoine d'importance nationale et de vivre une expérience offerte par Parcs Canada.

Le présent document vient remplacer le premier plan directeur du lieu historique, lequel a été approuvé en 2002, et il répond ainsi aux exigences de la **Loi sur l'Agence Parcs Canada**. Ce nouveau plan décrit le mode de fonctionnement actuel du lieu historique et le contexte dans lequel il est appelé à exercer ses activités.

D'abord et avant tout, le plan présente une vision d'avenir. Il expose aussi quatre stratégies clés qui orienteront le travail à accomplir par Parcs Canada pour concrétiser cette vision et exécuter son mandat, **c'est-à-dire** protéger les ressources culturelles, faciliter la création d'expériences agréables pour les visiteurs et favoriser **l'appréciation** et la compréhension du public :

- 1. Faire connaître le lieu historique**
- 2. Un lieu à redécouvrir sans cesse**
- 3. Grandir avec des partenaires**
- 4. Ressources authentiques, expériences authentiques**

Le plan propose une série de mesures à prendre pour obtenir les résultats décrits dans les stratégies clés. Des cibles, fondées sur des étalons de mesure du rendement établis à l'échelle nationale et locale, **faciliteront l'évaluation des** progrès accomplis dans la mise **en œuvre du plan**. Par un rigoureux programme de surveillance et d'évaluation, Parcs Canada **recueillera les données nécessaires pour rendre compte de la mise en œuvre du plan**, pour montrer que le lieu historique a conservé son intégrité commémorative et pour assurer la création d'expériences enrichissantes pour les visiteurs.

L'évaluation environnementale stratégique réalisée par Parcs Canada indique que le plan n'est pas susceptible d'avoir des effets néfastes sur l'environnement et qu'il devrait produire les résultats souhaités au chapitre de l'intégrité commémorative, de l'expérience du visiteur et de l'éducation au lieu historique national du Fort-St. James.

Table des matières

Avant-propos du directeur général	iii
Recommandations.....	iv
Sommaire	v
Table des matières.....	vi
1.0 Introduction.....	1
1.1 Cadre législatif	2
1.2 Un plan actualisé pour le lieu historique national du Fort-St. James	2
2.0 Importance du lieu historique	3
2.1 Importance nationale.....	4
2.2 Importance régionale	4
3.0 Contexte de planification	6
3.1 Historique	6
3.2 Situation actuelle	6
4.0 Énoncé de vision	14
5.0 Stratégies clés.....	16
Stratégie clé 1 : Faire connaître le lieu historique.....	17
Stratégie clé 2 : Un lieu à redécouvrir sans cesse.....	18
Stratégie clé 3 : Grandir avec des partenaires.....	20
Stratégie clé 4 : Ressources authentiques, expériences authentiques.....	22
6.0 Surveillance	24
7.0 Stratégie de mise en œuvre	25
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	30
9.0 Glossaire.....	32

Figures

Figure 1. Cadre régional du lieu historique national du Fort-St. James.....	3
Figure 2. Cadre local du lieu historique national du Fort-St. James.....	5
Figure 3. Lieu historique national du Fort-St. James.....	9



1.0 Introduction

Parcs Canada est chargé de gérer un réseau national d'aires patrimoniales protégées qui comprend des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. Le lieu historique national du Fort-St. James fait partie des 167 lieux d'importance historique nationale qui sont administrés directement par Parcs Canada.

Le mandat de Parcs Canada est demeuré essentiellement inchangé depuis 80 ans :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

1.1 Cadre législatif

La *Loi sur les lieux et monuments historiques* et la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* forment le cadre législatif qui régit les lieux historiques nationaux. La *Loi sur les lieux et monuments historiques* prévoit la désignation de lieux historiques d'importance nationale, tandis que la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* en décrit la structure administrative.

1.2 Un plan actualisé pour le lieu historique national du Fort-St. James

Le plan directeur sert à orienter la gestion de chaque lieu historique national. Ce document stratégique décrit la manière dont Parcs Canada compte exécuter son mandat dans les 15 prochaines années, et il présente le cadre qui servira à la prise de décisions. Le plan directeur se veut également le principal outil de responsabilisation publique du lieu historique. C'est pour cette raison qu'il est élaboré en collaboration avec les groupes autochtones et les autres citoyens qui s'intéressent à la question.

Le présent document est le deuxième plan directeur du lieu historique. Le premier, qui a été approuvé en 2002, mettait l'accent principalement sur la conservation des ressources culturelles. Le présent document vient renforcer cette base, mais il a été actualisé de manière à tenir compte de l'évolution de la situation, des nouvelles priorités de l'Agence et des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan au cours de la dernière décennie.

1.2.1 Processus d'examen du plan directeur

L'examen du plan directeur du lieu historique national du Fort-St. James a débuté à l'été 2011. Plusieurs documents d'analyse sont venus dicter la portée, notamment le *Rapport sur l'état du lieu historique* (2008), deux sondages auprès des visiteurs (l'un de 2005 et l'autre de 2010) et une évaluation de l'expérience du visiteur réalisée en 2007. Le *Rapport sur l'état du lieu historique* a permis d'évaluer la situation du lieu historique au chapitre de l'intégrité commémorative, de l'expérience du visiteur ainsi que de l'appréciation et de la compréhension du public. Les rapports sur l'état des lieux historiques font également état des tendances naissantes que les cadres stratégiques actuels ne permettent pas d'examiner adéquatement.

Le public a été invité à participer à l'examen du plan directeur à l'automne 2011 et à l'hiver 2012. Parcs Canada a diffusé deux bulletins, a organisé deux activités portes ouvertes et a tenu des réunions bilatérales avec plusieurs groupes pour discuter du plan.

2.0 Importance du lieu historique

Le lieu historique national du Fort-St. James est situé dans le Centre-Nord de la Colombie-Britannique (voir la figure 1), sur la rive sud du lac Stuart, entre la réserve des Nak'azdlis et le centre de la localité de Fort St. James (voir la figure 2).

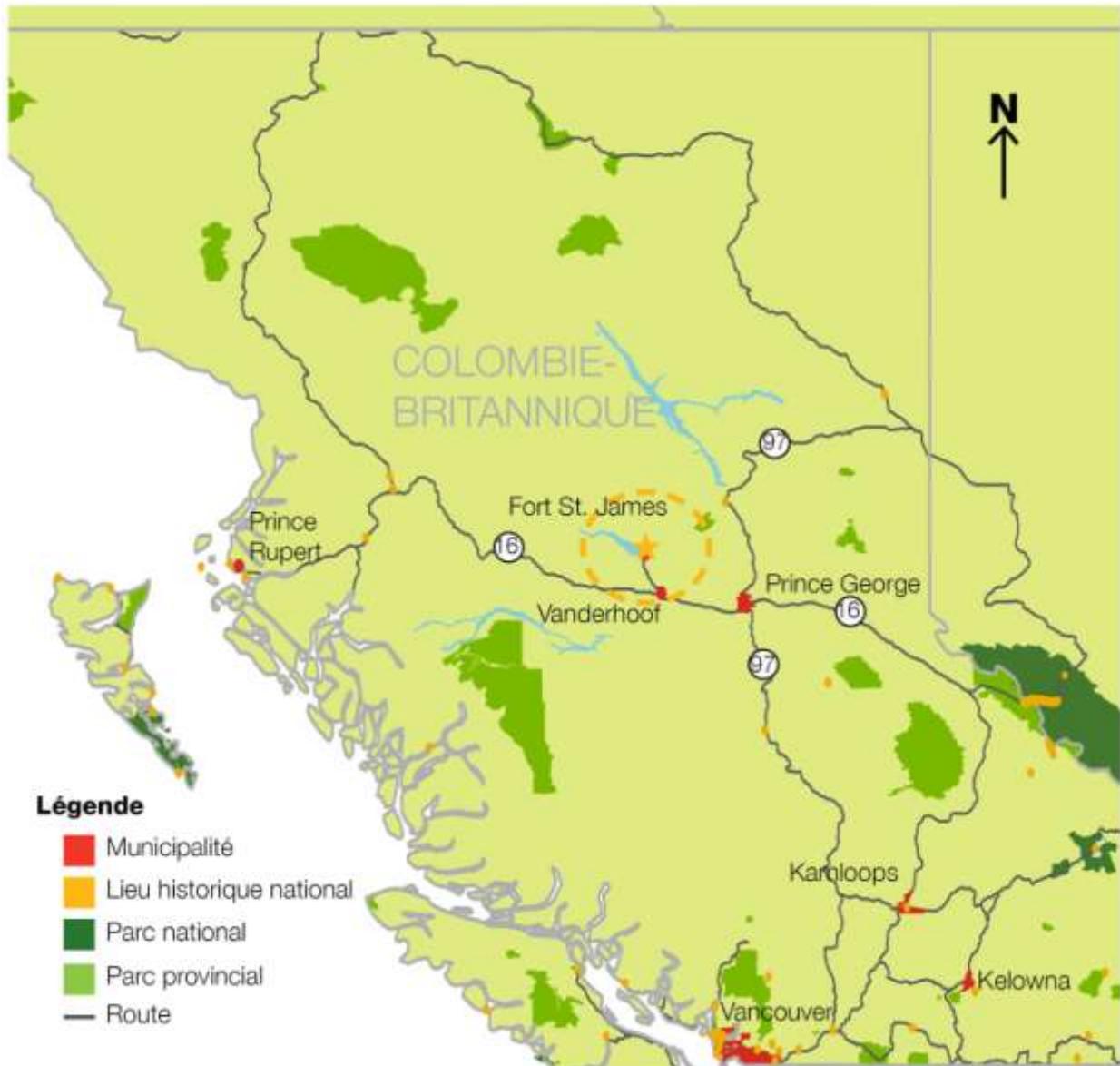


Figure 1. Cadre régional du lieu historique national du Fort-St. James

2.1 Importance nationale

Le lieu historique national raconte le rôle du poste de traite actuel (et de ceux qui l'ont précédé) sur les bords du lac Stuart (1806-1952) :

- comme maillon du réseau de traite des fourrures sur le versant du Pacifique;
- comme important centre de commerce et de coopération avec les Premières Nations du versant du Pacifique;
- comme principal poste de traite du Centre-Nord de la Colombie-Britannique et siège du district de la Nouvelle-Calédonie;
- comme lien important pour le transport et les communications dans le Nord de la Colombie-Britannique.

Il convient de préciser que le lieu historique abrite la plus grande collection in situ de bâtiments en bois originaux représentant la traite des fourrures au Canada. La cache à poisson et l'entrepôt de fourrures, deux bâtiments d'importance nationale, sont d'excellents exemples des structures de traite établies dans la région de la côte Ouest. En outre, plusieurs personnes d'importance nationale sont associées au lieu historique, notamment Simon Fraser, James Douglas, le père Morice et le chef Kw'eh.

2.2 Importance régionale

Le lieu historique s'inscrit dans un vaste paysage culturel qui englobe de nombreuses ressources patrimoniales connexes, dont la tombe du chef Kw'eh, l'église Our Lady of Good Hope et l'imprimerie du père Morice, le cimetière des commerçants de fourrures et le panorama du lac Stuart. Le lieu historique national du Fort-St. James est la seule aire patrimoniale d'importance nationale du district de Fort St. James.

Sur le plan thématique, le lieu historique national du Fort-St. James est étroitement associé à d'autres lieux historiques, en particulier à ceux qui jalonnent les routes ayant servi à l'**approvisionnement des postes de traite** pendant la période de commémoration, par exemple le fort George, le fort Fraser et le fort McLeod.

De nombreux sentiers historiques convergent vers le lieu historique du Fort-St. James, notamment la piste des brigades de la baie d'Hudson (ou le sentier Duzcho), qui relie le fort Fraser et le fort McLeod, la route des brigades en canot de la Nouvelle-Calédonie, qui suit la rivière Stuart, et le sentier reliant Noonla et Fort St. James, lequel fait partie de la piste Omineca. Le sentier Duzcho faisait partie d'un réseau de pistes préeuropéennes qui sillonnaient la région. La piste Nyan Wheti était elle aussi une importante route de commerce préeuropéenne et a ensuite servi de sentier de troc entre le fort St. James et le lac Fraser.

Le lieu historique national est la principale attraction touristique des environs immédiats. À ce titre, il contribue à l'industrie touristique du district de Fort St. James. L'aire protégée joue aussi un rôle de chef de file dans l'intendance et la mise en valeur du patrimoine culturel de Fort St. James.

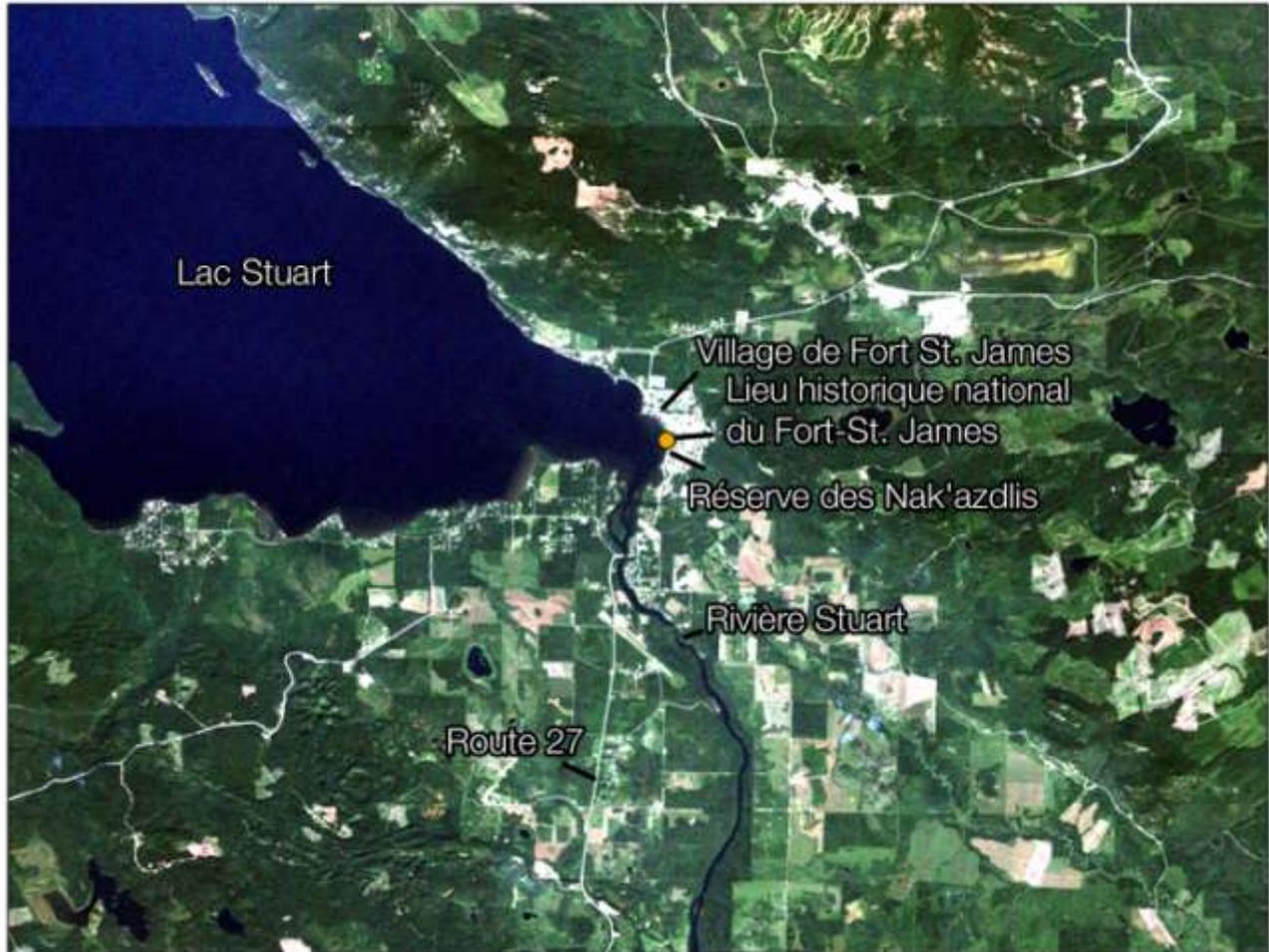


Figure 2. Cadre local du lieu historique national du Fort-St. James

3.0 Contexte de planification

3.1 Historique

Le fort St. James fut fondé en 1806 par Simon Fraser et John Stuart pour le compte de la Compagnie du Nord-Ouest. Situé sur la rive du lac Stuart, au **cœur du** territoire des Porteurs, ce poste de traite ouvrit une nouvelle région de traite à la Compagnie et influença le cours de l'histoire en Colombie-Britannique.

Le fort fut classé lieu historique national en 1948, mais il demeura un poste de traite jusqu'en 1952. Les efforts de préservation locaux amenèrent les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada à conclure une entente en 1969 **pour l'exécution conjointe d'un** programme visant à préserver le poste de traite, à le restaurer et à en interpréter l'histoire.

Le vaste programme de recherches historiques, de fouilles archéologiques et d'études architecturales qui fut entrepris au début des années 1970 jeta les bases du travail de restauration qui suivit. Le lieu historique fut ouvert au public en 1977, et, en 1982, la majeure partie du travail de restauration et de reconstruction était terminée. Fruit d'une approche multidisciplinaire, de vastes recherches et de solides principes de préservation, ce projet de restauration témoigne aujourd'hui de l'évolution de la gestion des ressources culturelles à Parcs Canada.

En 1983, l'administration et le contrôle de la propriété furent transférés au gouvernement du Canada. L'affluence augmenta tout au long des années 1970 et 1980 pour se chiffrer à environ 20 000 visiteurs par année dans les années 1990.

3.2 Situation actuelle

3.2.1 Contexte régional

Le lieu historique national du Fort-St. James fait partie du district municipal de Fort St. James, une mosaïque de 22 km² de propriétés hétérogènes au nord et à l'ouest du lac Stuart. La région vit surtout de l'exploitation forestière ainsi que des mines et de l'agriculture. La population totale de Fort St. James, y compris du district municipal, des régions rurales et des réserves autochtones environnantes, s'élève à environ 4 700 habitants.

Depuis une dizaine d'années, la région cherche à promouvoir le tourisme pour diversifier son économie. Le lieu historique national est la principale attraction culturelle de renom du district, mais les activités axées sur la nature, telles que la chasse et la pêche, attirent elles aussi de nombreux touristes à longueur d'année.

Plusieurs documents provinciaux et municipaux¹ exposent l'orientation stratégique à suivre pour développer le secteur touristique à l'échelle locale et présentent diverses recommandations à cette fin. Le potentiel touristique de la région est bien connu, mais l'infrastructure et les services limités font obstacle à la croissance dans ce secteur.

Le lieu historique représente un intermédiaire important entre Parcs Canada et les habitants du Nord de la Colombie-Britannique. Les centres voisins, tels que Vanderhoof, Burns Lake, Fort Fraser et Mackenzie, renferment des bassins de visiteurs éventuels et des organismes qui partagent les mêmes objectifs que Parcs Canada en ce qui a trait à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel, et sur le plan du développement économique.

La ville de Prince George, le principal centre de services du Nord de la Colombie-Britannique, n'est qu'à 150 km de route. Sa population stable de 66 000 habitants, son campus universitaire et ses grandes attractions, telles que le complexe Exploration Place Museum and Science Centre, en font un centre de plus en plus cosmopolite.

Partenaires autochtones

Le lieu historique travaille en étroite collaboration avec les Nak'azdlis. Cette Première Nation compte quelque 1 700 membres, qui vivent à l'intérieur ou à l'extérieur de la réserve. La réserve principale se trouve juste au sud du lieu historique.



En 2001, la Première Nation a mis sur pied un groupe consultatif de sages qui fournit des conseils utiles sur la gestion du lieu historique. Le programme de stages qui est exécuté en coopération avec la Première Nation des Nak'azdlis profite aussi bien au lieu historique qu'aux participants autochtones. Un atelier de tannage construit en 2005 sert actuellement d'aire de démonstration culturelle. Des activités spéciales, telles que la Journée du saumon et un programme d'une semaine pour les écoles à l'occasion de la Journée nationale des Autochtones, servent à mettre en valeur la culture autochtone. Un travail de collaboration a donné

¹ Le *Fort St. James Land and Resource Management Plan* (1999) et le *Fort St. James Municipal District Community Tourism Development Plan* (2007) en sont deux exemples.

lieu à la mise en candidature et à la désignation du chef Kw'eh à titre de personne d'importance historique nationale ainsi qu'à la création d'une nouvelle exposition qui explique l'important rôle joué par les Porteurs au fort.

La nouvelle exposition relate également l'histoire des Métis de la région. Cette tâche est devenue possible grâce à l'établissement de liens avec la New Caledonia Métis Association. La première Journée des Métis a été couronnée de succès en 2011.

Participation de la collectivité

Depuis plusieurs années, l'association coopérante **Friends of Fort St. James** joue un rôle crucial en organisant des activités et des programmes et en créant des publications qui viennent compléter le travail effectué au lieu historique. Parcs Canada a aussi établi des relations de travail fructueuses avec Northern British Columbia Tourism, BC Parks, qui gère trois parcs provinciaux dans la région, le ministère des Pêches et des Océans et de nombreux organismes communautaires de Prince George.

3.2.2 Orientation de gestion établie

Pour exécuter son mandat dans les lieux historiques nationaux, Parcs Canada doit : protéger les ressources patrimoniales (en particulier les ressources culturelles de niveau 1), faciliter la création d'expériences exceptionnelles pour les visiteurs et promouvoir l'appréciation et la compréhension du public. La présente section décrit de quelle manière Parcs Canada exécute actuellement son mandat au lieu historique, et elle expose le contexte devant servir de toile de fond aux sections subséquentes, qui présentent les nouvelles priorités stratégiques du lieu historique.

Protection des ressources patrimoniales

Parcs Canada s'est donné comme principale priorité de gestion d'assurer l'intégrité commémorative du lieu historique. Les cinq bâtiments historiques et plusieurs des bâtiments reconstruits font l'objet d'une surveillance régulière; des mesures sont prises pour contrer toute menace et pour remédier à toute détérioration. Parcs Canada a rédigé des manuels d'entretien dans lesquels il expose les pratiques à suivre pour assurer la conservation des bâtiments. Son système de gestion des biens décrit les divers bâtiments du lieu historique – tant les bâtiments historiques que les bâtiments contemporains – et leur état. Parcs Canada s'en sert pour classer par ordre de priorité les travaux d'entretien ou de remplacement cyclique de ses biens.

Pour exécuter son mandat, Parcs Canada doit notamment préserver la **santé et le caractère entier**, c'est-à-dire **l'intégrité commémorative**, du lieu historique. **Cela signifie qu'il doit** préserver les ressources culturelles du lieu historique et en faire connaître les valeurs patrimoniales et l'importance nationale. Il doit respecter ces valeurs dans toutes les décisions et les mesures ayant une incidence sur le lieu historique.

Parcs Canada a également élaboré un plan de conservation, d'entretien et de gestion du paysage historique qui présente le mode de gestion de la propriété historique, des ressources du paysage, telles que les panoramas et la végétation, et de l'aménagement futur du lieu historique.

Parcs Canada confie à des services de sécurité la tâche de patrouiller dans le lieu historique, et il participe à des programmes communautaires visant à réduire le vandalisme et la criminalité.



Figure 3. Lieu historique national du Fort-St. James

Historiens, conservateurs, archéologues et employés du lieu historique travaillent ensemble à assurer l'entretien et la protection des ressources culturelles. Le lieu historique abrite une importante collection d'objets et de vestiges archéologiques. Parcs Canada **tient à jour ses données d'inventaire**, ses rapports d'état et ses plans d'ameublement pour empêcher ou ralentir la détérioration ou la perte d'objets culturels. Il a en outre réalisé une analyse descriptive des ressources archéologiques qui résume l'état des connaissances liées à l'archéologie du lieu historique et qui expose les lignes directrices à suivre pour la gestion de ces ressources.

Le lieu historique exécute un programme de recherches historiques pour combler ses lacunes sur le plan des connaissances et pour appuyer la création de nouveaux produits d'interprétation. L'histoire du fort est de mieux en mieux connue, et l'exposition montée

en 2012 dans le Centre d'accueil témoigne bien des efforts déployés pour présenter un portrait plus exact et plus détaillé du rôle des Autochtones au poste de traite.

Expérience du visiteur

Parcs Canada a récemment renouvelé son engagement à l'égard de l'expérience du visiteur. En offrant aux visiteurs des possibilités agréables qui répondent à leurs attentes, à leurs désirs et à leurs besoins, il espère faire naître un sentiment d'attachement profond pour les aires patrimoniales du Canada et conserver ainsi sa pertinence aux yeux de la population canadienne.

Pour contrer la baisse d'affluence, accorder l'importance voulue à l'expérience du visiteur et donner suite aux résultats de divers sondages menés auprès des visiteurs, Parcs Canada a introduit un certain nombre de programmes et d'activités au lieu historique. L'immersion dans l'histoire vivante est au cœur de l'expérience offerte au lieu historique – les visiteurs qui pénètrent sur la propriété historique font un voyage dans le temps à l'été 1896. Trois catégories de possibilités sont maintenant offertes aux visiteurs pour compléter l'expérience de l'histoire vivante. Ce nouveau programme a redynamisé l'offre faite aux visiteurs.

Parcs Canada s'est doté d'un plan de mise en valeur du patrimoine qui oriente l'interprétation du lieu historique. Même si l'accent est mis sur l'été 1896, les récits racontés couvrent toute la période de commémoration (1806-1952). Parcs Canada a amorcé un dialogue permanent avec d'autres lieux historiques qui interprètent des thèmes semblables, et cette concertation donne lieu à de nouvelles idées

Possibilités offertes aux visiteurs

Les **aventures quotidiennes** consistent en des programmes offerts à répétition chaque jour ou plusieurs fois par semaine. Les visiteurs peuvent **s'attendre à pouvoir participer à ces activités** pendant leur séjour au lieu historique. Par **exemple, à l'aire de démonstration des Premières Nations**, les visiteurs peuvent observer des activités traditionnelles, telles que le tannage de peaux ou la confection de mocassins, ou y prendre part.

Les **activités spéciales** visent à attirer un grand nombre de visiteurs en mettant l'accent sur un aspect particulier de l'histoire du fort. Par exemple, la **Journée du saumon souligne l'importance de cette denrée à l'époque de la création du fort**. Les **Jours du patrimoine, une fête qui s'échelonne sur deux jours en août**, mettent en valeur la vie des Autochtones et des colons.

Les **possibilités authentiques** sont des activités ou des programmes spécialisés offerts sur demande. Par exemple, les visiteurs peuvent maintenant passer la nuit au lieu historique et manger leur repas du soir et leur petit-déjeuner dans la résidence du dirigeant. Le dimanche, ils peuvent prendre le thé dans la salle à manger.

d'interprétation. Les évaluations annuelles du programme d'interprétation et les sondages menés périodiquement auprès des visiteurs permettent de veiller à ce que les messages clés soient diffusés de manière significative et efficace et à ce que le **programme d'interprétation fasse naître chez les visiteurs un sentiment d'attachement** pour le lieu historique.

Les bâtiments contemporains, comme le Centre d'accueil et le café Old Fort, jouent un important rôle de soutien à l'expérience du visiteur. En plus des expositions qui racontent l'histoire du fort, le Centre d'accueil renferme des toilettes, un théâtre et une boutique de cadeaux axée principalement sur l'artisanat des Porteurs. Le café Old Fort est exploité par des chefs cuisiniers du programme d'**art culinaire** du College of New Caledonia; ses plats d'inspiration régionale font désormais partie intégrante de l'expérience du visiteur.

Éducation et diffusion externe

Le lieu historique offre un programme scolaire adapté à de nombreux groupes d'élèves, principalement de 4^e et de 5^e années. Il a en outre déjà tenu des séances de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants, et il continue de peaufiner son programme scolaire.

Parcs Canada fait connaître le lieu historique en organisant un nombre accru d'activités de diffusion externe à des événements et à des endroits bien connus dans la région (p. ex. dans les campings avoisinants). Il propose également des visites guidées d'information pour familiariser le personnel de l'industrie touristique à l'offre faite aux visiteurs du lieu historique.

Le site Web du lieu historique représente une composante importante de la gestion de l'aire patrimoniale. Il aide les visiteurs à planifier leur séjour et permet à Parcs Canada **d'établir des contacts** avec les personnes qui ne peuvent pas visiter le lieu historique. Parcs Canada se donne comme priorité de veiller à ce que le site Web demeure à jour et invitant.

3.2.3 Principaux défis

Dès le début de l'examen du plan, quatre grands défis ont été cernés.

Affluence

Même si les sondages révèlent que les visiteurs sont très satisfaits du lieu historique, Parcs Canada enregistre une baisse constante de l'affluence depuis 15 ans. À la fin des années 1990, le lieu historique accueillait près de 20 000 visiteurs par année. En 2009, ce chiffre était passé à 9 600.

L'affluence a augmenté au cours des deux années suivantes pour atteindre 12 200 visiteurs en 2012. Cette hausse coïncide avec des efforts promotionnels accrus à l'échelle régionale. Les Britanno-Colombiens représentent maintenant la majorité des visiteurs du lieu historique. **Il s'agit d'un changement** par rapport à la fin des années 1990, lorsque les touristes européens étaient plus nombreux que les visiteurs canadiens. Les visiteurs de la région représentent un marché clé pour le lieu historique. Le défi pour Parcs Canada consiste à accroître la pertinence du lieu historique national du Fort-St. James aux yeux des résidents du Nord de la Colombie-Britannique et à encourager un nombre accru d'entre eux à renouer avec leur patrimoine. Il existe également une occasion **d'augmenter le nombre de visiteurs internationaux** au lieu historique.

Installations de soutien

Le Centre d'accueil devra probablement faire l'objet de rénovations majeures dans les cinq à dix prochaines années. Le système de chauffage et de ventilation devra être remplacé, et les toilettes, rénovées. Un nouveau bâtiment répondrait sans doute mieux aux besoins des visiteurs et des employés, par exemple en renforçant l'impression qu'ils sont arrivés au lieu historique et en mettant en valeur le panorama du lac, mais les priorités et les niveaux de financement actuels de Parcs Canada empêchent toute réfection majeure du Centre d'accueil dans les cinq prochaines années.

L'un des principaux problèmes cernés dès le début de l'examen du plan directeur – le caractère désuet des moyens d'interprétation sans personnel du Centre d'accueil – a été réglé grâce à la refonte des expositions en 2012.

Le café représente un atout important, mais il n'est pas outillé pour servir un grand nombre de personnes ou pour rester ouvert à l'année. En l'absence d'un apport de nouveaux fonds d'immobilisations, la superficie et l'emplacement du café ne sont pas appelés à changer.

Voie de tramway

Les bâtiments historiques sont généralement en bon état, mais l'une des principales structures contemporaines – la voie de tramway – est en piètre état, à tel point que les visiteurs ne peuvent pas l'utiliser. Cette reconstruction de l'installation originale qui



reliait l'entrepôt de fourrures au lac Stuart serait un excellent outil pour interpréter l'importance des voies navigables pour le fort, et elle mérite donc de jouer un rôle accru dans l'expérience du visiteur.

Sentier principal

L'érosion de la rive du lac Stuart suscite des préoccupations depuis longtemps. Sous l'action des vagues, la pente escarpée qui relie le domaine historique à la plage s'affaisse peu à peu, et la chaussée du sentier se soulève et se plisse par endroits. La crainte que l'érosion de la rive ne contribue à l'instabilité de la pente et que les bâtiments construits au sommet de la pente ne finissent par glisser dans le lac a été dissipée grâce à des travaux de surveillance qui se poursuivront périodiquement. À l'occasion, les personnes qui flânent le long du sentier nuisent à l'expérience offerte aux visiteurs et engendrent d'autres problèmes (p. ex. abandon de débris, risque d'incendie).

4.0 Énoncé de vision

L'énoncé de vision du lieu historique national du Fort-St. James constitue le fondement du présent plan directeur. Il met en lumière le caractère et les valeurs patrimoniales du lieu historique, tout en décrivant un état futur souhaité qui se concrétisera dans les 15 à 20 prochaines années, moyennant la participation et l'intendance de la population canadienne :

Le lieu historique national du Canada du Fort-St. James, connu à l'échelle locale sous le nom de parc historique, abrite la plus grande collection in situ de bâtiments en bois originaux représentant la traite des fourrures au Canada. Le lieu historique, autrefois le siège administratif de la Nouvelle-Calédonie, est maintenant le fleuron de l'industrie du tourisme patrimonial et récréatif dans le Centre-Nord de la Colombie-Britannique. Il attire chaque année 20 000 visiteurs des quatre coins du pays et du monde.

Le Centre d'accueil reçoit chaleureusement les visiteurs, et ses expositions interactives modernes, qui permettent aux visiteurs de se renseigner sur la traite des fourrures tout en se divertissant, préparent le terrain pour la visite du lieu historique. Une vue saisissante sur le magnifique lac Stuart s'offre aux visiteurs lorsqu'ils quittent le Centre d'accueil pour emprunter le sentier longeant la rive et lire les panneaux d'interprétation en cours de route. En montant l'escalier qui se trouve près du mât porte-drapeau, les visiteurs remontent dans le temps jusqu'en 1896 et découvrent une véritable fourmilière : ils entendent le chant des coqs, le bêlement des brebis et le bruit des ouvriers affairés à fendre du bois, sentent l'odeur des chevaux et des vaches, observent la fumée d'un feu de bois qui émane des bâtiments historiques et goûtent à de la nourriture cultivée localement et inspirée des traditions locales. Des interprètes en costume d'époque donnent vie aux personnes qui vivaient et travaillaient au poste de traite. La table est maintenant mise pour tout un éventail d'activités pratiques authentiques, d'activités spéciales, de programmes réguliers et même de moyens permettant aux visiteurs d'occuper un petit coin du lieu historique en été.

Les résidants des environs éprouvent un fort sentiment d'appartenance ainsi que le désir de participer activement à la mise en valeur et à la protection du lieu historique. L'association coopérante Friends of Fort St. James National Historic Site, le groupe consultatif des sages et la New Caledonia Métis Association jouent un rôle clé dans l'exploitation du lieu historique en donnant des conseils, en exprimant leurs idées et en mettant à contribution de nombreux bénévoles tout au long de l'été à l'appui des programmes et des activités spéciales.

Visiteurs, bénévoles, partenaires et employés comprennent bien les motifs de la création du lieu historique national, et ils y accordent de la valeur. Par une intendance consciencieuse des bâtiments, des artefacts et des autres ressources historiques, ils

protègent l'intégrité commémorative du lieu historique pour l'agrément des générations futures et l'enrichissement de leurs connaissances.

Le lieu historique fait découvrir aux visiteurs l'histoire et les luttes des commerçants de fourrures et des Autochtones qui travaillèrent, vécurent, aimèrent et moururent sur la rive sud du lac Stuart, entre 1806 et 1952.

5.0 Stratégies clés

Les stratégies clés précisent ce que Parcs Canada devra faire pour concrétiser la vision exposée à la section précédente. Chaque stratégie est définie par un ensemble d'objectifs à court et à long terme qui, collectivement, présentent une description plus précise des résultats souhaités. Parcs Canada a cerné quatre stratégies clés pour le lieu historique national du Fort-St. James :

1. Faire connaître le lieu historique
2. Un lieu à redécouvrir sans cesse
3. Grandir avec des partenaires
4. Ressources authentiques, expériences authentiques

La section 7.0 **présente la stratégie de mise en œuvre proposée pour faciliter l'atteinte** des objectifs décrits dans chaque stratégie clé.



Stratégie clé 1 : Faire connaître le lieu historique

Cette stratégie souligne l'importance d'une promotion et d'une diffusion externe actives et ciblées pour sensibiliser le public aux attributs particuliers du lieu historique et à l'offre faite aux visiteurs.

Objectif 1 : Le lieu historique élargit la portée de ses efforts de marketing, et il attire ainsi le marché local, le marché régional et des créneaux spécialisés.

- 1a. Le lieu historique est une attraction clé pour les visiteurs de Vanderhoof, de Prince George et de la région environnante.
- 1b. Les résidants de Fort St. James visitent régulièrement le lieu historique – ils y amènent leurs amis et leurs parents.
- 1c. **Un plus grand nombre de touristes internationaux, qu'il s'agisse de visiteurs indépendants ou de groupes, ajoutent une visite du lieu à leur itinéraire.**
- 1d. Les segments du marché (p. ex. origines, motivations, intérêts) sont mieux connus, et ce savoir est mis à profit pour attirer un nombre accru de visiteurs.
- 1e. La promotion du lieu historique se fait conjointement avec celle d'autres attractions clés du Centre-Nord de la Colombie-Britannique. Parcs Canada travaille en étroite collaboration avec Northern British Columbia Tourism et d'autres organismes à vocation touristique pour **assurer l'harmonisation des** stratégies de marketing et la coordination des efforts promotionnels.

Objectif 2 : Un site Web convivial et dynamique oriente les futurs visiteurs et donne aux non-visiteurs un bon aperçu du lieu historique. Les futurs visiteurs y trouvent toute l'information dont ils ont besoin pour planifier leur séjour, et les non-visiteurs y obtiennent toutes sortes de renseignements sur **l'histoire de la** traite des fourrures et le rôle des Autochtones au lieu historique. Parcs Canada a régulièrement recours aux médias sociaux pour soutenir l'intérêt des publics locaux.

Objectif 3 : Grâce à des activités de diffusion externe (p. ex. programmes offerts dans les campings, participation à des activités régionales), les résidants des environs et de la région connaissent mieux le lieu historique et les motifs de sa création.

Objectif 4 : Parcs Canada promeut activement le développement de l'infrastructure touristique locale et régionale, en particulier dans la collectivité de Fort St. James.

Cibles

- L'affluence augmente de 5 % par année.

- Les visiteurs se disent plus satisfaits de l'information obtenue sur le lieu historique avant leur arrivée.
- Le nombre de requêtes sur le site Web augmente.

Stratégie clé 2 : Un lieu à redécouvrir sans cesse

Les installations, les services, les programmes et l'infrastructure du lieu historique répondent aux besoins et aux attentes des visiteurs d'aujourd'hui. Collectivement, ils encouragent les résidents des environs et de la région à fréquenter assidûment le lieu historique, et ils créent des expériences inoubliables.

Objectif 1 : L'excellent programme d'histoire vivante est complété par un éventail d'aventures quotidiennes, d'activités spéciales et de possibilités authentiques qui incitent les résidents de Fort St. James et des collectivités avoisinantes à visiter régulièrement le lieu historique. Les visiteurs considèrent leurs échanges avec les interprètes et les autres employés de Parcs Canada comme les moments les plus mémorables de leur séjour au lieu historique.

Objectif 2 : Les installations de soutien, telles que le Centre d'accueil, le restaurant et la boutique de cadeaux, renforcent les valeurs patrimoniales du lieu historique et fournissent des services et des produits de grande qualité.

- 2a. Le Centre d'accueil a été rénové avec les budgets d'immobilisations existants. Il continue de fournir des services d'orientation de base au lieu historique et de présenter un aperçu de la période de commémoration entière (1806-1952). Les visiteurs en apprécient les expositions interactives modernes.
- 2b. Le café Old Fort continue de servir des repas abordables inspirés de la cuisine régionale.
- 2c. **La boutique de cadeaux met en vedette des œuvres d'artisanat** uniques en leur genre qui reflètent la culture des Porteurs et des Métis ainsi que d'autres produits liés au patrimoine culturel du lieu historique.

Objectif 3 : Les groupes scolaires se réjouissent à la perspective de visiter le lieu historique chaque année. Les programmes scolaires sont élargis de manière à s'adresser à tous les niveaux dont le programme d'enseignement englobe l'étude du lieu historique, depuis le primaire jusqu'au secondaire. Grâce à des relations de travail solides avec les organisations à vocation pédagogique, Parcs Canada offre aux éducateurs des programmes pertinents qui cadrent bien avec le programme d'enseignement.

Objectif 4 : Le sentier principal qui traverse le lieu historique crée une agréable transition entre le Centre d'accueil et la propriété historique. Atout dynamique, ce sentier est très fréquenté par les visiteurs qui veulent bénéficier **d'un complément**

d'interprétation et par les membres de la collectivité qui cherchent à faire une balade au bord du lac sur un parcours sécuritaire et commode entre le village de Fort St. James et la réserve des Nak'azdlis.

Cibles

- En moyenne, 90 % des visiteurs ont apprécié leur visite.
- En moyenne, 85 % des visiteurs ayant participé à un sondage estiment s'être familiarisés avec le patrimoine culturel du lieu historique.
- En moyenne, 85 % des visiteurs considèrent que le lieu historique revêt de l'importance à leurs yeux.
- La fréquentation assidue augmente de 10 % par rapport aux données de référence tirées du sondage de 2010 auprès des visiteurs.
- Une entente pluriannuelle est conclue pour l'exploitation du café Old Fort.



Stratégie clé 3 : Grandir avec des partenaires

Cette stratégie vise à renforcer les relations déjà établies et à en nouer de nouvelles avec d'autres partenaires.

Objectif 1 : Les Autochtones participent de plus en plus à la vie du lieu historique, ce qui facilite l'intégration de leur culture, de leur histoire et de leurs perspectives aux efforts de protection et de mise en valeur du lieu historique.

- 1a. Le conseil consultatif des sages de la Première Nation nak'azdli continue de fournir de l'aide et des conseils utiles pour la gestion du lieu historique et l'élaboration des programmes.
- 1b. La New Caledonia Métis Association continue d'appuyer la création d'expositions et d'activités spéciales liées à l'histoire et à la culture des Métis.
- 1c. Parcs Canada travaille activement avec d'autres collectivités et organismes autochtones qui s'intéressent à la gestion et à la mise en valeur du lieu historique, et il les amène **à s'impliquer**.

Objectif 2 : Diverses activités de bénévolat significatives, depuis des tâches ne nécessitant qu'un engagement de quelques heures **jusqu'**à des projets exigeant un dévouement soutenu, encouragent un nombre accru de résidents des environs et de la région à participer à la vie du lieu historique.

- 2a. L'association coopérante Friends of Fort St. James continue d'appuyer activement la tenue d'activités spéciales et d'activités d'apprentissage. L'organisme compte un effectif accru et comprend des membres de la région environnante (p. ex. Vanderhoof, Prince George).
- 2b. De nouvelles initiatives, telles que les potagers du lieu historique, attirent les membres de la collectivité et les amènent à participer à la vie du lieu historique par des moyens non traditionnels.

Objectif 3 : Parcs Canada crée de nouveaux partenariats, de nouvelles ententes et de nouveaux liens de collaboration officiels et non officiels avec :

- l'industrie du voyage et les attractions touristiques, afin de créer de nouveaux forfaits, de nouveaux programmes et de nouveaux services axés sur le patrimoine culturel et naturel du lieu historique;
- les propriétaires ou les intendants d'autres lieux d'importance historique situés dans la grande région de Fort St. James, afin de mettre en valeur et de protéger des ressources culturelles liées au lieu historique;

- des établissements d'enseignement et d'autres organismes (p. ex. organismes gouvernementaux), afin de comprendre et de mieux faire connaître le patrimoine naturel et culturel du lieu historique ainsi que son paysage culturel.
- d'autres organismes voués à la préservation du patrimoine et de la culture, afin d'échanger et d'exposer des ressources culturelles.

Cibles

- Le nombre de bénévoles augmente de 10 %.
- Le nombre d'activités spéciales et d'initiatives auxquelles participent les Autochtones est maintenu ou accru.
- Le nombre de partenariats ou de liens de collaboration officiels ou informels est maintenu ou accru.



Stratégie clé 4 : Ressources authentiques, expériences authentiques

Cette stratégie consiste à exploiter à leur plein potentiel les bâtiments, les artefacts, la propriété du lieu historique et les autres ressources historiques. Des pratiques exemplaires – qu’il s’agisse de travaux d’entretien réguliers ou de projets de conservation périodiques – permettent à Parcs Canada d’en préserver l’intégrité commémorative ou la valeur patrimoniale. Tous les visiteurs respectent les ressources du lieu historique, et ils repartent enthousiasmés par l’important rôle qu’ont joué le fort et les résidents des environs dans l’histoire de notre pays.

Objectif 1 : Les visiteurs découvrent une impressionnante collection de bâtiments bien préservés de l’époque de la traite des fourrures. Grâce à des structures (p. ex. voie de tramway) et à des bâtiments (p. ex. maison de l’interprète) reconstruits, ils peuvent imaginer ce à quoi ressemblait le fort en 1896.

Objectif 2 : Les vestiges archéologiques et les objets culturels sont en bon état – ils sont conservés dans un milieu ambiant approprié et sécuritaire qui permet d’en préserver la valeur historique. Ces artefacts sont utilisés de la meilleure façon possible pour raconter le passé du fort; des reproductions sont utilisées dans les cas où les objets historiques sont inexistantes ou trop précieux pour être manipulés.

Objectif 3 : Les visiteurs quittent le lieu historique après en avoir bien compris l’importance nationale, grâce aux interprètes du patrimoine et aux moyens d’interprétation sans personnel.

Objectif 4 : Les connaissances sur la culture matérielle du fort et sur le rôle qu’il a joué dans la région continuent de s’approfondir. Elles servent à présenter de l’information précise et pertinente, surtout au sujet des Autochtones, des femmes et des communautés ethnoculturelles. Les connaissances locales et les recherches historiques contribuent à ce processus.

Objectif 5 : La vue sur le lac Stuart et divers autres aspects du paysage culturel du lieu historique (p. ex. végétation, ressources archéologiques) sont protégés. Parcs Canada se tient en rapport avec la municipalité et le district afin de veiller à ce que les pratiques d’utilisation du territoire environnant respectent le caractère et le paysage culturel du lieu historique.

Objectif 6 : Des fouilles archéologiques sont entreprises lorsque l’occasion s’en présente, et des intérêts particuliers sont cernés. Les données recueillies servent à gérer les ressources archéologiques et à orienter l’aménagement futur.

Objectif 7 : Le lieu historique est géré de manière à ce que les impacts environnementaux soient réduits à un minimum. Parcs Canada encourage l’adoption

d'approches innovatrices axées sur des technologies et des pratiques respectueuses de l'environnement.

Cibles

- En tout, 90 % des objets historiques sont maintenus dans un bon état ou dans un état passable.
- L'état de tous les bâtiments de niveau I est maintenu ou amélioré.
- Il n'y a ni perte ni détérioration appréciable des principaux éléments du paysage culturel du lieu historique, notamment le **schéma d'aménagement du territoire**, les formes du relief, l'organisation spatiale, la végétation, les panoramas, le profil de circulation, les plans d'eau, le patrimoine bâti et les ressources archéologiques.
- Un pourcentage accru de visiteurs peuvent citer correctement les motifs de la création du lieu historique national.



6.0 Surveillance

Parcs Canada a recours à tout un éventail d'outils pour déterminer si le lieu historique national atteint les résultats énoncés dans le plan directeur. Le *Rapport sur l'état du lieu historique* traduit les résultats du programme de surveillance en une évaluation de l'état de la protection des ressources culturelles, de l'expérience du visiteur ainsi que de l'appréciation et de la compréhension du public.

Parcs Canada s'est doté d'un cadre de gestion du rendement qui sert de fondement à l'évaluation des résultats du réseau de lieux historiques nationaux. Bon nombre des cibles énumérées dans ce cadre national ont été intégrées au présent plan directeur. Il en sera également rendu compte dans le prochain *Rapport sur l'état du lieu historique du Fort-St. James*.

L'évaluation cyclique de l'état des biens contemporains et des ressources culturelles (bâtiments et artefacts) oriente le contenu du *Rapport sur l'état du lieu historique*, tout comme l'inventaire périodique des collections d'objets et de vestiges archéologiques.

L'expérience du visiteur, notamment le degré de satisfaction à l'égard des programmes, des installations et des services, l'appréciation globale et l'établissement de liens personnels avec le lieu historique, est évaluée au moyen de sondages périodiques auprès des visiteurs. Les données ainsi recueillies aident également Parcs Canada à évaluer ce que les visiteurs ont appris pendant leur séjour. En outre, les nouveaux programmes, les activités spéciales, les produits et les techniques d'interprétation sont régulièrement évalués et peaufinés. Parcs Canada peut ainsi s'assurer qu'ils répondent aux besoins et aux intérêts des visiteurs et qu'ils atteignent ses propres objectifs au chapitre de l'apprentissage.

Parcs Canada dispose de données limitées pour quantifier l'appréciation et la compréhension du public, qui englobent la diffusion externe ainsi que la mobilisation des intervenants et des partenaires. Plusieurs cibles sont proposées dans le présent document pour combler cette lacune. Parcs Canada recueillera des données liées aux **cibles pendant la mise en œuvre du plan, et les résultats seront intégrés au prochain *Rapport sur l'état du lieu historique***.

7.0 Stratégie de mise en œuvre

Stratégie clé 1 : Faire connaître le lieu historique		
Mesures	Période de mise en œuvre	
	Court terme (cinq prochaines années)	Long terme (de cinq à dix ans)
Objectif 1 : Le lieu historique élargit la portée de ses efforts de marketing, et il attire ainsi le marché local, le marché régional et des créneaux spécialisés.		
1. Élaborer un plan de marketing pour le lieu historique.	✓	
2. Se renseigner sur la part de différents segments du marché qu'attire le lieu historique en recourant à des techniques telles que PRIZM.	✓	
3. Déterminer la part qu'occupe le lieu historique dans le marché des visites guidées en autocar et mieux saisir les habitudes des voyageurs en autocar de la région.	✓	
4. Faire la promotion du lieu historique conjointement avec d'autres attractions touristiques patrimoniales et dans le cadre d'initiatives régionales de valorisation de la marque (p. ex. projet de valorisation de la marque culturelle Golden Raven).	✓	
5. Participer à des salons professionnels et aux événements clés des organisations de marketing de destinations.	✓	
Objectif 2 : Un site Web convivial et dynamique oriente les futurs visiteurs et donne aux non-visiteurs un bon aperçu du lieu historique.		
1. Recourir aux médias sociaux (p. ex. Facebook et Twitter) pour rapprocher les bénévoles du lieu historique et pour promouvoir les activités spéciales.	✓	✓

Stratégie clé 2 : Un lieu à redécouvrir sans cesse		
Mesures	Période de mise en œuvre	
	Court terme (cinq prochaines années)	Long terme (de cinq à dix ans)
Objectif 1 : L'excellent programme d'histoire vivante est complété par un éventail d'aventures quotidiennes, d'activités spéciales et de possibilités authentiques qui incitent les résidents de Fort St. James et des collectivités avoisinantes à visiter régulièrement le lieu historique.		
1. Actualiser le plan de mise en valeur du patrimoine. Y intégrer un plan cadre pour l'interprétation afin d'orienter la prestation des services d'interprétation avec personnel au lieu historique.	✓	
2. Continuer de fournir des services d'hébergement à la résidence du dirigeant et au camping de groupe.	✓	✓
3. Créer des programmes, des activités ou des produits qui relient l'histoire et l'écologie du lac au lieu historique. Par exemple, explorer la possibilité de collaborer avec des partenaires afin d'offrir des croisières sur le lac dans le cadre d'une activité spéciale future.	✓	✓
Objectif 2 : Les installations de soutien, telles que le Centre d'accueil, le restaurant et la boutique de cadeaux, renforcent les valeurs patrimoniales du lieu historique et fournissent des services et des produits de grande qualité.		
1. Créer du contenu supplémentaire à ajouter à la nouvelle exposition (p. ex. livres ou expositions destinés à la salle des ressources adjacente, carte sur projecteur).	✓	
2. Continuer de travailler avec l'Elders Society afin de vendre des œuvres d'artisans porteurs à la boutique de cadeaux.	✓	✓
3. Collaborer avec les Métis afin d'assurer la vente d' œuvres d'artisans métis à la boutique de cadeaux.	✓	✓

Stratégie clé 2 : Un lieu à redécouvrir sans cesse		
Action	Période de mise en œuvre	
	Court terme (cinq prochaines années)	Long terme (de cinq à dix ans)
<p>Objectif 3 : Les groupes scolaires se réjouissent à la perspective de visiter le lieu historique chaque année. Les programmes scolaires sont élargis de manière à s’adresser à tous les niveaux dont le programme d’enseignement englobe l’étude du lieu historique, depuis le primaire jusqu’au secondaire. Grâce à des relations de travail solides avec les organisations à vocation pédagogique, Parcs Canada offre aux éducateurs des programmes pertinents qui cadrent bien avec le programme d’enseignement.</p>		
1. Travailler de concert avec les écoles et les éducateurs en vue d’élaborer un programme scolaire lié au programme d’enseignement du secondaire, de la 7 ^e à la 12 ^e année.	✓	
<p>Objectif 4 : Le sentier principal qui traverse le lieu historique crée une agréable transition entre le Centre d’accueil et la propriété historique. Atout dynamique, ce sentier est très fréquenté par les visiteurs qui veulent bénéficier d’un complément d’interprétation et par les membres de la collectivité qui cherchent à faire une balade au bord du lac sur un parcours sécuritaire et commode entre le village de Fort St. James et la réserve des Nak’azdlis.</p>		
1. Collaborer avec la collectivité de Fort St. James et la Première Nation nak’azdli à l’élaboration d’un énoncé de vision pour le sentier et au choix de mesures pour concrétiser cette vision.	✓	
2. Élargir la portée du programme d’interprétation sur le sentier principal et au bord du lac. Relier le sentier à la voie de tramway remise en état.		✓

Stratégie clé 3 : Grandir avec des partenaires		
Mesures	Période de mise en œuvre	
	Court terme (cinq prochaines années)	Long terme (de cinq à dix ans)
Objectif 1 : Les Autochtones participent de plus en plus à la vie du lieu historique, ce qui facilite l'intégration de leur culture, de leur histoire et de leurs perspectives aux efforts de protection et de mise en valeur du lieu historique.		
1. Compléter la nouvelle exposition du Centre d'accueil en collaboration avec la New Caledonia Métis Association et les sages nak'azdlis.	✓	
2. Explorer la possibilité de transformer l'atelier de tannage en un centre d'échanges culturels (p. ex. atelier d'artisanat communautaire).	✓	
Objectif 2 : Diverses activités de bénévolat significatives, depuis des tâches ne nécessitant qu'un engagement de quelques heures jusqu' à des projets exigeant un dévouement soutenu, encouragent un nombre accru de résidents de Fort St. James à participer à la vie du lieu historique.		
1. Créer un programme de bénévolat officiel et l'assortir de possibilités à court et à long terme.	✓	
Objectif 3 : Parcs Canada crée de nouveaux partenariats, de nouvelles ententes et de nouveaux liens de collaboration avec l'industrie du voyage et les attractions touristiques, les propriétaires ou les intendants d'autres lieux d'importance historique, des établissements d'enseignement ainsi que d'autres organismes voués à la protection du patrimoine et de la culture.		
1. Travailler en collaboration avec d'autres musées de la région dans le but de créer un ou plusieurs forfaits axés sur le patrimoine culturel.	✓	✓

Stratégie clé 4 : Ressources authentiques, expériences authentiques		
Mesures	Période de mise en œuvre	
	Court terme (cinq prochaines années)	Long terme (de cinq à dix ans)
Objectif 1 : Les visiteurs découvrent une impressionnante collection de bâtiments bien préservés de l'époque de la traite des fourrures. Grâce à des structures (p. ex. voie de tramway) et à des bâtiments (p. ex. maison de l'interprète) reconstruits, ils peuvent imaginer ce à quoi ressemblait le fort en 1896.		
1. Prendre des mesures pour protéger contre la pourriture les rondins formant la base des bâtiments de la traite.	✓	✓
2. Évaluer périodiquement le système d'extincteurs automatiques à eau et le remplacer au besoin.	✓	✓
3. Effectuer le relevé des richesses du patrimoine de la résidence du dirigeant.	✓	
4. Effectuer périodiquement des levés du terrain entourant l'entrepôt de fourrures pour vérifier le rythme d'érosion de la rive du lac.		✓
5. Actualiser les manuels d'entretien des bâtiments et des éléments du paysage.	✓	
6. Réparer une partie ou la totalité de la voie du tramway. Créer des moyens d'interprétation avec ou sans personnel (p. ex. panneaux) pour mieux intégrer cette reconstruction au lieu historique.	✓	✓
7. Travailler de concert avec les autres ordres de gouvernement afin d'intégrer le lieu historique aux plans communautaires de protection contre l'incendie. Revoir les mesures de protection du lieu historique contre l'incendie et participer aux programmes communautaires Préventifeu.	✓	
Objectif 7 : Le lieu historique est géré de manière à ce que les impacts environnementaux soient réduits à un minimum. Parcs Canada encourage l'adoption d'approches innovatrices axées sur des technologies et des pratiques respectueuses de l'environnement.		
1. Examiner les pratiques de gestion de l'environnement dans les domaines suivants et apporter les améliorations nécessaires : conservation de l'eau et de l'énergie; utilisation de matières dangereuses; réduction des déchets; réduction des émissions de gaz à effet de serre; achats écologiques.	✓	

8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada a réalisé une évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur, conformément à la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes de 2004. Il a examiné les moyens d'éviter ou de réduire les effets néfastes sur l'environnement ainsi que d'accentuer les effets positifs.

La mise en œuvre des stratégies clés du plan aura des effets bénéfiques sur l'environnement. Grâce à l'intensification des efforts de marketing et à l'expansion du programme de diffusion externe, le public sera mieux renseigné sur les attributs du lieu historique et sur l'offre faite aux visiteurs. Il comprendra mieux l'importance **de l'aire** protégée, y sera plus attaché et cherchera davantage à la protéger. Les mesures visant à améliorer les installations, les services, les programmes et l'infrastructure permettront aux visiteurs de nouer des liens significatifs avec le lieu historique et favoriseront ainsi la fréquentation assidue.

Les initiatives de préservation du paysage culturel **s'inscrivent dans les priorités** énoncées dans le *Rapport sur l'état du lieu historique* de 2008, notamment en ce qui a **trait à l'affaiblissement du sentier** au bord du lac. Elles accroîtront la protection accordée aux ressources patrimoniales et viendront ainsi renforcer l'intégrité commémorative du lieu historique.

Plusieurs mesures mettent l'accent sur le renforcement des partenariats avec des groupes autochtones et métis locaux et avec la collectivité de Fort St. James. Cette collaboration engendrera de nouvelles possibilités de participation à la vie du lieu historique, **dans l'intérêt de** toutes les parties concernées.

Les ressources écologiques et culturelles du lieu historique sont bien comprises, et il en va de même pour les questions liées à leur gestion. Il est peu probable que les mesures proposées dans le présent plan directeur aient des effets environnementaux inacceptables. Le programme de surveillance décrit à la section 6.0 vise à cerner les effets néfastes de manière méthodique et opportune. Les données ou les résultats qui laissent entrevoir des effets néfastes déclencheront une intervention de gestion.

Le plan directeur du lieu historique sera mis en œuvre dans les 10 à 15 prochaines années. Certaines des initiatives qui y sont décrites sont de nature conceptuelle; elles **devront faire l'objet de** travaux de planification plus poussés et être soumises **à l'examen** du public. Chaque projet fera **l'objet d'une** évaluation environnementale conformément aux lois et aux politiques applicables.

En conclusion, il est prévu que le présent plan directeur produira les résultats souhaités au chapitre de l'intégrité commémorative, de l'expérience du visiteur et de l'éducation au lieu historique national du Fort-St. James. Les effets résiduels et cumulatifs néfastes ne devraient pas être appréciables, à condition que les mesures d'atténuation décrites dans l'évaluation environnementale stratégique soient **prises et qu'une** évaluation environnementale soit réalisée pour chaque projet.

9.0 Glossaire

Expérience du visiteur : Somme des interactions personnelles des visiteurs avec des personnes ou des lieux patrimoniaux qui éveillent leurs sens, suscitent des émotions, stimulent leur intelligence et font naître en eux **un sentiment d'attachement pour** les aires protégées.

Histoire vivante : Reconstitution d'un nombre suffisant d'aspects d'une période choisie pour donner **aux visiteurs l'impression de remonter dans le temps et de vivre la** scène qui se déroule devant leurs yeux. Cette reconstitution est possible grâce à des **objets historiques, à des bâtiments originaux, à des interprètes en costume d'époque** et à des démonstrations permettant de raconter les récits de ceux et celles qui utilisaient ces **objets ou ces bâtiments. L'interprétation vise à aider le visiteur à** obtenir une image claire et mémorable des aspects importants du paysage, des personnages, des **événements et des ressources culturelles, plutôt qu'à recréer** fidèlement et dans les moindres détails une époque donnée.

Intégrité commémorative : Santé et caractère entier d'un lieu historique national. Il y a intégrité commémorative lorsque les ressources qui symbolisent ou qui représentent **l'importance du lieu historique** ne sont ni altérées ni menacées, lorsque les motifs de la création du lieu historique sont clairement expliqués au public et lorsque les valeurs patrimoniales sont respectées dans toute décision ou mesure ayant une incidence sur le lieu historique.

Offre faite au visiteur : Somme des installations, des programmes, des services et des éléments d'infrastructure qui **soutiennent l'expérience offerte au visiteur d'un lieu** historique.

Paysage culturel : Toute étendue géographique ayant été modifiée ou influencée par l'activité humaine ou à laquelle est conférée une signification culturelle spéciale.

Ressource culturelle : Œuvre humaine ou endroit présentant des signes évidents d'activité humaine ou ayant une **signification spirituelle ou culturelle et dont la valeur historique a été reconnue. Le terme s'applique à l'ensemble ou à ses éléments.** Il peut également désigner des ressources de tous genres, notamment des paysages culturels et des caractéristiques du paysage, des sites archéologiques, des bâtiments, des ouvrages techniques et des artefacts.

Ressource culturelle de niveau I : Ressource directement liée aux motifs de la création du lieu historique national, conformément aux exigences de la CLMHC.

Ressource culturelle de niveau II : Ressource qui, tout en ayant une valeur historique, ne revêt aucune importance à l'échelle nationale. Cette valeur peut être liée à

des qualités historiques, esthétiques ou environnementales, à une association régionale ou locale, ou encore à des désignations provinciales, territoriales ou municipales.

Site archéologique : Lieu ou secteur où des preuves concrètes d'une activité humaine d'intérêt historique, culturel ou scientifique sont ou étaient réunies au niveau du sol, sous la terre ou sous l'eau. Diverses méthodes de recherches archéologiques permettent **de repérer ces preuves, de les récupérer et d'en comprendre la signification.**